



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

Direction départementale des territoires et de la mer

Amiens, le 22 novembre 2016

Service économie agricole

Bureau structures et installation

Monsieur Stéphane LE GOASTER

Chef du service Environnement, Mer et Littoral

Dossier suivi par : Florent PREVOST

Tel : 03 22 97 23 41

florent.prevost@somme.gouv.fr

Objet : Vélo route

Le projet de vélo route prend en compte l'impact agricole. Il est de 6 hectares sur un total linéaire d'environ 34,8 ha et utilise des chemins ruraux existants et se situe en limite de parcelle : il n'y a que sur la fin du tronçon 1 Mers-les-Bains, Ault où le vélo route traverse un îlot culturel de 8,20 ha et entre deux îlots cultureux. En conséquence, l'étude conclut que l'impact agricole est négligeable étant donné que l'espace consommé est réparti sur un grand linéaire et entre de nombreux propriétaires et exploitants différents.

Il me semble que ces aspects ont bien été appréhendés. J'émetts seulement une réserve sur la fin du tronçon 1 (Mers les Bains, Ault) où le tracé est créé en passant entre deux îlots cultureux et en traversant un autre. Il aurait pu être étudié un passage le long de la D 940 sur environ 600 m ce qui permettrait de justifier le choix effectué. En effet après les Hayettes ce tracé longe cette départementale.

le chef du service économie agricole

Jean Luc BECIEL

REÇU LE
23 NOV. 2016
DDTM Somme



Observatoire des territoires de la Somme

<http://www.somme.gouv.fr/Politiques-publiques/Observatoire-des-territoires>

Direction départementale des territoires et de la mer de la
Direction Départementale des Territoires et de la Mer de

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme

Centre administratif départemental - 1, boulevard du port

BP 92612 - 80026 Amiens cedex 1

Tél. : 03 22 97 23 23 - Fax : 03 22 97 23 57 -

Horaires d'ouverture 9H -12H